

# Interdit d'hôpital à 95 ans faute de pass !

écrit par Christine Tasin | 1 novembre 2021



Coup de chapeau à Dominique Humbert pour ces explications et commentaires lumineux ! Et quand on pense que, pendant les 5

semaines d'hospitalisation de son oncle de 95 ans ils ont osé le vacciner dans demander l'autorisation à sa famille... Mais une seule dose, donc pas valable pour avoir un Pass Sanitaire et venir passer l'examen de contrôle suivant sa sortie...

Voici la lettre ouverte écrite par Dominique Humbert et sa femme :

### **Hôpital Emile Durckheim d'Épinal, inouï mais authentique : un patient très âgé refoulé à l'entrée**

Notre oncle, âgé de 95 ans parti de La Bresse en VSL pour une consultation d'urologie, à l'hôpital Emile Durckheim d'Épinal , se voit interdire l'accès dans les services au motif qu'il ne peut présenter un passe sanitaire. Notre oncle qui venait déjà de passer plus de 5 semaines dans deux hôpitaux, porteur d'une sonde urinaire, avait rendez-vous afin d'évaluer le traitement qui lui avait été prescrit, **l'urologue devant décider si la sonde devait être maintenue en place ou non. La consultation n'était donc pas sans conséquence, et le refus de voir ce patient, s'apparente à un refus de soin.** Un acte incompréhensible de la part d'un médecin spécialiste. Le patient a donc dû rebrousser chemin, 120 km aller retour pour rien ! Le conducteur VSL qui l'accompagnait a eu beau insister auprès de l'hôpital et du médecin, mettre en avant l'âge de la personne qu'il transportait, sa fatigue et le stress généré : rien n'y a fait. **Cet homme de 95 ans en situation de faiblesse fut renvoyé chez lui sans le moindre égard, comme un malpropre.**

**On peut légitimement s'interroger sur le niveau d'inhumanité de ce médecin et du système qui l'actionne et auquel il se soumet sans aucun discernement.**

Certes, il nous sera objecté que c'est la loi et que chacun doit s'y conformer, mais la loi n'interdit pas le discernement, l'évaluation éclairée des faits et des décisions empreintes d'humanité. **Pendant les guerres tous les blessés,**

**qu'ils soient amis ou ennemis sont soignés, et nous serions selon le Président justement en guerre !**

Cet exemple n'est pas le seul à déplorer et illustre clairement, les dérives autoritaires générées par les directives sanitaires et les manquements, auxquels sont confrontés les citoyens en matière de santé. Depuis la mise en place de l'état d'urgence sanitaire et encore davantage depuis l'entrée en vigueur du passe sanitaire le 9 août dernier, de plus en plus de mesures s'empilent portant atteinte à la liberté d'accès aux soins, en complète contradiction avec l'obligation de soin des médecins, « *ne pas nuire et soigner* ». Par exemple, certains établissements hospitaliers exigent en plus du passe sanitaire, un test PCR récent pour accueillir les patients dans leurs services, ce qui est illégal. Mais ne serait-ce pas la confirmation que les personnes vaccinées sont tout autant contagieuses que les non vaccinées ?

**Cette situation qui vire au cauchemar n'est plus acceptable : état d'urgence reporté régulièrement, confinements répétés, passe sanitaire sans doute prolongé aux calendes grecques etc.** Les annonces et contre annonces se succèdent à un rythme effréné, tout étant mis en place pour contraindre les citoyens à se faire vacciner via un chantage qui ne dit pas son nom, alors qu'il n'y a aucune obligation vaccinale dans notre pays. La toute puissante et si mal nommée Agence Régionale de Santé (ARS) vient d'ailleurs d'interdire pour la troisième dose de vaccin (ou rappel), les vaccins Aztrazeneca, Moderna, Janssen ...au motif qu'ils ne seraient plus efficaces, le vaccin Pfizer devenant le seul autorisé. De qui se moque-t-on ? Quid des personnes qui ont reçu une ou deux injections avec ces vaccins maintenant diabolisés ? Il y a de quoi avoir peur, s'interroger et se poser des questions sur la criante passivité et le silence assourdissant des médecins, à quelques exceptions près, dans toute cette affaire. La majorité d'entre eux a ratifié les procédures

sanitaires prises depuis mars 2020 et se contredisant allégrement, dans un silence complice, soumis à l'Ordre des médecins, créé rappelons-le, sous le gouvernement collaborationniste de Pétain et jamais dissous. Encore une fois, oui de qui se moque-t-on ? Sommes-nous devenus des cobayes, otages de chantages ignobles et punissables à merci ?

Réagissez, ce qui arrive aujourd'hui à un homme de 95 ans et à beaucoup d'autres est le signe d'une perte d'humanité et annonce des lendemains sombres. **Réagissez, demain il sera peut-être trop tard.**

Le 23 octobre 2021

**Dominique HUMBERT, Annie AUCANTE**

<http://www.enpassantparmalorraine.fr>